



International Society for Labour and Social Security Law

Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale

Sociedad Internacional de Derecho del Trabajo y de la Seguridad Social

Bulletin n° 138

Janvier 2014

Chers collègues et amis,

Ci-joint notre Bulletin n° 138 vous informant des dernières nouvelles de notre société et des activités à venir.

1. Reprise du Séminaire sur le droit international et droit comparé du travail

Comme prévu dans une communication précédente, nous avons convenu de relancer le séminaire historique de la SIDTSS, basé en Europe, dont les anciennes éditions avaient été réalisées à Trieste, Szeged, Bordeaux et Lyon. Le prochain sera organisé par l'Université Ca 'Foscari de Venise, en Italie, sous la direction du Professeur Adalberto Perulli.

Au cours des dernières semaines, le Professeur Perulli a terminé le programme de la première édition du séminaire, qui aura lieu du **1er au 10 juillet 2014** et portera sur «Les droits sociaux fondamentaux à l'ère de la mondialisation». Ci-dessous le résumé de l'ordre du jour:

Lundi 30 juin 2014

Arrivée des participants

Mardi 1er juillet 2014

9 heures: **Accueil des participants**

Professeur Carlo Carraro - Monsieur le Recteur, Ca 'Foscari de Venise

Professeur Adrian Goldin - Président, SIDTSS (Société internationale de droit du Travail et de la sécurité sociale)

Professeur G. Santoro-Passarelli - Président, AIDLASS (Société italienne de droit du Travail et de la sécurité sociale)

10 heures: Les droits sociaux fondamentaux dans le droit international du travail

Rapporteurs:

Dr Giuseppe Casale - Secrétaire général de SIDTSS

M. Jean-Michel Servais - Président d'honneur de SIDTSS

Après-midi:

Groupes de travail et discussion

Mercredi 2 juillet 2014

Matin: Les droits sociaux fondamentaux dans le droit européen

Rapporteurs:

Professeur Antoine Lyon-Caen - Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Professeur Manfred Weiss - Professeur émérite à la J.W. Université Goethe de Francfort

Après-midi:

Groupes de travail et discussion

Jeudi 3 juillet 2014

Matin: Le modèle d'intégration entre les droits sociaux et le commerce international

Rapporteurs:

Professeur Adalberto Perulli - Université Ca 'Foscari de Venise

Professeur Lance Compa - Cornell Ecole ILR, Ithaca, New York

Après-midi:

Groupes de travail et discussion

Vendredi 4 juillet 2014

Matin: Le rôle de la négociation collective transnationale dans la promotion des droits fondamentaux au travail

Rapporteurs:

Professeur Adrian Goldin - Professeur émérite de l'Université de San Andrés et titulaire de l'Université de Buenos Aires

Professeur Tiziano Treu - Professeur émérite, Université catholique de Milan

Après-midi:

Groupes de travail et discussion

Samedi 5 juillet 2014

Promenade jusqu'à l'île de la lagune de Venise

Dimanche 6 juillet 2014

Visite du Palais des Doges, la Galerie de l'Académie, le Musée Guggenheim

Lundi 7 juillet 2014

Matin: **Le rôle de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH)**

Rapporteur:

Professeur Florence Benoît-Rohmer - Université de Strasbourg, Secrétaire-Générale EIUC (Centre inter-universitaire européen pour les droits de l'homme et la démocratisation)

Le rôle de la Cour européenne de justice (CEJ)

Rapporteur:

Professeur Silvana Sciarra - Université de Florence

Le rôle des Cours constitutionnelles

Rapporteur:

Le professeur Fernando Valdes Dal Re – Complutense Université de Madrid,
Le juge de la Cour constitutionnelle de l'Espagne

Après-midi:

Groupes de travail et discussion

Mardi 8 juillet 2014

Matin:

**Les nouveaux instruments de promotion des droits sociaux fondamentaux.
Responsabilité sociale des entreprises et le rôle de la «soft law»**

Rapporteurs:

Professeur Farizio Marrella - Ca 'Foscari de Venise

Dr Laura Vannucci - S.I.A.CO, RSE superviseur

Après-midi:

Groupes de travail et discussion

Mercredi 9 juillet 2014

Groupes de travail

Jeudi 10 juillet 2014

Matin: Rapports des groupes de travail et discussion générale

Après-midi:

Conclusion et fin de l'activité

Professeur Adalberto Perulli - Ca 'Foscari de Venise

Professeur Gaetano Zilio Grandi - Université Ca 'Foscari de Venise

Professeur Vania Brino - Université Ca 'Foscari de Venise

Professeur Riccardo Del Punta - Université de Florence

Les participants seront logés dans la résidence universitaire «Junghans» (www.esuvenezia.it).

Les frais d'inscription comprendront l'hébergement, le petit-déjeuner, le ville-transport (vaporetto), les repas (2 plus 2 pauses café par jour), l'administration est de 1 000 euros.

Les conférences seront données en anglais. Les groupes de travail pourront utiliser l'anglais, l'espagnol, le français et l'italien.

Les trois tuteurs pour la durée du séminaire seront: V. Cagnin (Doctorat en droit du travail), G. Paone (doctorat en droit du travail) et V. Brino (PhD, Professeur de droit du travail).

Direction et coordination: Prof A. Perulli.

Comité scientifique international: G. Casale, L. Compa, A. Goldin, A. Lyon Caen. Jean-Michel Servais, F. Valdes dal Re, M. Valdés Weiss.

La période d'inscription: 1^{er} mars - 30 mai 2014.

D'autres informations plus détaillées et le formulaire d'inscription suivront prochainement.

Veillez noter que la SIDTSS offre six bourses de 1 000 euros chacune, afin de couvrir les frais d'inscription et de participation au séminaire, ceci permettra aux juristes de moins de 40 ans d'y participer. La procédure pour une demande de bourse vous sera bientôt communiquée.

2. Activités de la section jeunes juristes

a) Section - Amérique latine

Après la séance très intéressante qui a eu lieu lors du Congrès régional américain, la section jeunes juristes de l'Amérique latine travaille actuellement sur l'édition des rapports présentés à cette occasion par les différentes délégations nationales. Le projet du livre sera soumis à une double-indépendante opinion, avant d'être publié par l'Institut de recherche en droit (IIJ) de l'Université nationale autonome du Mexique - UNAM.

Elle a également lancé une enquête sur le développement doctrinal autour du thème de la «relation d'emploi» qui sera discuté lors du séminaire international et comparé de l'île de Margarita (Venezuela). Enfin, nous avons défini quatre thèmes principaux, à savoir:

1. «Le rôle de l'initiative privée ou volontaire dans la création et la modification des conditions de travail»;
2. «La construction de la notion de la relation de travail»;
3. «La relation de travail et le droit du travail» et;
4. «Le développement de la notion de la relation de travail dans le but de préserver le droit du travail», dont la coordination respective est attribuée aux juristes de diverses nationalités.

Nous sommes heureux de constater que les associations nationales de l'Argentine (également leur filiale dans la province de Cordoba), du Chili, du Costa Rica et du Pérou ont formé leurs propres sections de jeunes juristes, en réponse à l'appel de la SIDTSS.

Tout jeunes américains juristes qui seraient intéressés à participer à ces activités peuvent contacter M. Juan Pablo Mugnolo (jmugnolo@yahoo.com.ar).

b) Section - Europe

Lors du prochain Congrès régional européen à Dublin, il y aura une session jeunes juristes, en parallèle avec la première expérience du Congrès régional américain à Guayaquil. La session a été prévue dans le programme du Congrès, le mercredi 17 septembre à 12h15 (début de l'enregistrement des participants) et à 14h30, à l'École de droit de Sutherland. Le document d'orientation comprenant l'appel des participants, établi par le coordinateur européen, le Professeur Stefano Bellomo et son groupe de travail, a été affiché sur le site Web de la SIDTSS et sera envoyé dans les prochaines semaines à chaque membre national européen.

En ce qui concerne les activités des membres nationaux, il convient de noter que l'Association espagnole de droit du travail et de la sécurité sociale a créé sa propre école de section jeunes juristes, déjà très active et qui organise ses réunions annuelles

en Septembre (pour plus d'informations, veuillez contacter le responsable de la section: M. José Maria Miranda Boto à (jmmiranda@gmail.com)).

Récemment, l'Association sud-africaine, SASLAW a également créé son école dont le siège est Sarvani Morgan (smorgan@labournet.com).

Enfin, la Société autrichienne de droit du travail a nommé Mme Elisabeth Kohlbacher de l'Université d'affaires de Vienne (Elisabeth.Kohlbacher@wu.ac.at) et M. Elias Felten de l'Université de Salzbourg (Elias.Felten@sbg.ac.at) comme les personnes à contacter pour l'Autriche afin d'établir une école de Section jeunes juristes. La Société autrichienne a également annoncé que lors de sa prochaine conférence nationale, qui se tiendra du 26 au 28 mars 2014, à Zell am See (Salzbourg), il y aura une réunion des jeunes juristes du travail.

3. Organisation du Congrès mondial de droit du travail et de la sécurité sociale à Le Cap, Afrique du Sud, Septembre 2015

La tâche d'organiser le XXI^e Congrès mondial de droit du travail et de la sécurité sociale continue à un bon rythme, par un comité local d'organisation présidé par le juge André van Niekerk et intégré par les enseignants Anton Myburgh SC, Marylyn Christianson, Darcy du Toit, Tanya Venter, Richard Maddern, Gillian Lumb et Peter le Roux, et divers sous-comités. Le programme scientifique du Congrès a été approuvé par le Comité exécutif lors de sa réunion à Santiago (Septembre 2012), et ses quatre thèmes principaux sont: a) la négociation collective et au-delà; b) l'égalité et la citoyenneté industrielle bases conceptuelles de la législation du travail; c) Vers une sécurité sociale durable dans un monde incertain ; d), le droit du travail dans le monde en développement (Afrique du Sud dans une perspective comparative). En outre, il est prévu deux ateliers respectivement sur: 1. Marché du travail en général et droit transnational du travail; 2. Les migrations de travail dans le cadre du processus en cours de mondialisation. Le sous-comité académique est présidé par le professeur Darcy du Toit.

Le Congrès aura lieu au Centre des Conventions Internationales à Le Cap. Le Professeur Alain Supiot a confirmé sa participation et prononcera le discours d'ouverture. Les Professeurs Judy Fudge, Kamala Sankaran et Simon Deakin seront les rapporteurs généraux pour les articles 2, 3 et 4.

4. Séminaire de droit du travail asiatique à Manille, Philippines

Nous sommes heureux de faire savoir à nos membres que nous avons convenu avec la Société philippine de droit du travail et de la sécurité sociale d'animer un séminaire sur le droit du travail portant sur la région de l'Asie. Le séminaire se tiendra en principe les 12-14 novembre 2014 et aura probablement lieu à Manille, dans les locaux de l'Université des Philippines. Le séminaire explorera les expériences des différents pays de la région par rapport à l'impact de la mondialisation, et en particulier ses administrations du travail. Nous remercions le Professeur M. Bach Macaraya pour l'intérêt avec lequel la Société philippine - qu'il préside - a proposé d'organiser cette importante réunion et nos collègues Jean-Michel Servais (Président honoraire de la SIDTSS) et Carmelo Noriel, dont l'aide a contribué à l'organisation d'un tel événement. Nous comprenons que cette activité est très

importante pour contribuer à la production et à la diffusion des connaissances dans la région, ainsi que de renforcer la présence de notre société et de l'influence de nos membres asiatiques à l'avenir de la Société.

**5. Congrès régional européen de droit du travail et de la sécurité sociale,
Dublin 17-19 septembre 2014**

Ci-joint l'ordre du jour de la XIe Congrès régional européen ainsi que la liste des orateurs confirmés:

Ci-joint l'ordre du jour de la XIe Congrès régional européen ainsi que la liste des orateurs confirmés:

**SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE DROIT DU TRAVAIL
ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE**

CONGRÈS RÉGIONAL EUROPÉEN 2014

PROGRAMME PROVISOIRE

Mercredi 17 septembre 2014

- 8h30 **Ouverture des inscriptions pour les membres du comité exécutif de la SIDTSS (à Eurofound)**
- 9h00 **Réunion du Comité exécutif (Eurofound)**
- 12h15 **Déjeuner du Comité exécutif (Eurofound)**
- 12h15 **Ouverture des inscriptions pour les jeunes juristes (Faculté de droit de Sutherland)**
- 12h45 **Réunion des jeunes juristes (Faculté de droit de Sutherland)**
- 13h00 **Ouverture des inscriptions pour les délégués (dans la salle O'Reilly)**
- 14h30 **Fin de la réunion des jeunes juristes**
- 15h30 **Cérémonie d'ouverture (Salle O'Reilly)**
Président de l'University College Dublin (UCD)
Doyen de la Faculté de droit de Sutherland, UCD
Président de l'Association irlandaise du droit du travail (ELAI)
Président de l'Association internationale des revues du droit du travail
Président de l'Association européenne des juges des cours du travail
Président de la Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale (SIDTSS)
- 17h00 **Discours d'inauguration de la conférence**
Ministre de l'Emploi, de l'Entreprise et de l'Innovation, Richard Bruton, T.D.
- 17h30 **Réception (annexe de la salle O'Reilly)**

Jeudi 18 septembre 2014

- 9h00 **Thème I: Les droits des travailleurs ou les droits de l'homme (salle O'Reilly)**
Président: Honorable juge Donal O'Donnell
Conférencier principal: Keith Ewing
Orateurs: Conor Gearty, Bernd Waas
Débat

- 10h45 **Pause-café**
- 11h15 **Thème II: Les recours judiciaires et extra-judiciaires contre la discrimination (salle O'Reilly)**
Président: Kevin Duffy
Conférencier principal: Sylvaine Laulom
Intervenants: Mark Bell, Silvana Sciarra
Débat
- 13h00 **Déjeuner**
- 14h00 **Table ronde**
- 1. Le système de dénonciation (Faculté de droit de Sutherland)**
Président: David Lewis
Intervenants: Bjorn Fasterling, Rik van Steenbergen, Trygstad Sissel, Wim Vandekerckhove
 - 2. La crise économique et les réformes du droit du travail (salle O'Reilly)**
Président: Giuseppe Casale
Intervenants: Alberto Pizzoferrato, Jesús Cruz Villalón, Costas Papadimitriou, Michael Doherty, Joana Vasconcelos
 - 3. La protection des données et la vie privée au travail (Faculté de droit de Sutherland)**
Président: **à confirmer**
Intervenants: Robert Rebhahn, Edit Kajtar, Jose Abrantes, Diego Alonso, Matthew Finkin
 - 4. Diffusion des opportunités sur la recherche consacrée au droit du travail et au droit de la sécurité sociale (Faculté de droit de Sutherland)**
Président: **à confirmer**
Intervenants: Mia Ronnmar, Frank Hendrickx, Sandrine Laviolette, Bernard Adell
- 15h45 **Pause-café**
- 16h15 **Thème III: Questions de sécurité sociale et aide de l'Etat dans la négociation collective (salle O'Reilly)**
Président: Gerry Whyte
Conférencier principal: Keith Puttick
Intervenants: **à confirmer**
Débat
- 18h00 **Fin des travaux**

20h00 **Dîner du congrès (Thomas Prior Hall, Bewleys Hotel)**

Vendredi 19 septembre 2014

9h30 **Thème IV: Règlement extrajudiciaire des différends (salle O'Reilly)**

Président: Bill Roche

Conférencier principal: Alex Colvin

Intervenants: Stein Evju, Mordehai Mironi

Débat

11h15 **Pause-café**

11h45 **La deuxième lecture *Edward Phelan* (salle O'Reilly)**

Conférencier: **à confirmer**

12h30 **Assemblée générale (salle O'Reilly)**

Secrétaire général de la SIDTSS

13h00 **Cérémonie de clôture (salle O'Reilly)**

Président d'ELAI

Président de la SIDTSS d'Afrique du Sud

Président de la SIDTSS

13h30 **Fin du congrès**

Toutes les activités du congrès, à l'exception du comité exécutif et du dîner du congrès, se tiendront au campus Belfield de l'University College de Dublin.

Toutes questions concernant les inscriptions au congrès doivent être adressées à eimear.dunne@mci-group.com

Nous tenons à vous informer que la réunion annuelle 2014 de l'Association internationale des revues de droit du travail aura lieu à Dublin dans le cadre du Congrès régional européen. Cette réunion aura lieu le jour avant le début du Congrès.

Veillez noter que lors de la réunion du Comité exécutif, notre Société sera appelée à élire le nouveau président pour la période 2015-2018. Dans les prochaines semaines, le Secrétaire général enverra aux présidents des associations nationales de la SIDTSS une invitation officielle pour désigner un candidat.

PROFILS DES INTERVENANTS CONFIRMÉS

José João Abrantes est professeur à la Faculté de droit de l'Université Nova de Lisboa (Portugal) et membre du Réseau européen du droit du travail (ELLN).

Bernard Adell est professeur émérite de la Faculté de droit de l'Université de Queens (Canada) et rédacteur en chef du *Canadian Labour and Employment Law Journal*.

Diego Álvarez Alonso est professeur adjoint en droit du travail et de la sécurité sociale à l'Université de Oviedo (Espagne).

Mark Bell est professeur de droit à l'Université de Leicester (Royaume-Uni) et a été membre du Réseau d'experts juridiques de la Commission européenne en matière de non-discrimination, de 2004 à 2010.

Giuseppe Casale est directeur du programme de l'administration et de l'inspection du travail de l'Organisation internationale du travail (Suisse) et secrétaire général de la Société Internationale de Droit du Travail et de la Sécurité Sociale.

Alex Colvin est professeur de relations de travail et résolution de conflit au travail à la Faculté de relations du travail de l'Université Cornell (États-Unis).

Michael Doherty est professeur et chef du département juridique de l'Université nationale Maynooth en Irlande (Irlande).

Kevin Duffy est Président de la Cour du Travail (Irlande).

Stein Evju est professeur de droit du travail à l'Université d'Oslo (Norvège).

Keith Ewing est professeur de droit public au King's College de Londres et président de l'Institut du droit du travail (Royaume-Uni).

Bjorn FASTERLING est professeur de droit au département de comptabilité, droit, finances et économie du Centre de recherche juridique de l'EDHEC (France).

Matthew Finkin est titulaire de la chaire de droit Albert J. Harno et Edward W. Cleary de l'Université de l'Illinois (États-Unis) et coéditeur du *Comparative Labor Law & Policy Journal*.

Conor Gearty est professeur en droits humains et directeur de l'Institut des affaires publiques de la London School of Economics (Royaume-Uni et Irlande).

Frank Hendrickx est professeur de droit du travail à l'Université de Louvain (Belgique) et rédacteur en chef du *European Labour Law Journal*.

Edit Katjár est professeur titulaire du département de droit du travail et de la sécurité sociale à l'Université de Pécs (Hongrie).

Sylvaine Laulom est professeur de droit à l'Université de Lyon (France) et membre du Réseau européen d'experts juridiques en matière d'égalité des genres.

Sandrine Laviolette est ingénieur d'études à l'Université Montesquieu Bordeaux IV (France) et rédactrice en chef de la *Revue de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale*.

David Lewis est professeur de droit du travail à l'Université du Middlesex (Royaume-Uni) et coordinateur du Réseau international de recherche en matière de dénonciation d'irrégularités.

Mordehai Mironi est professeur de droit à l'Université de Haifa (Israël), professeur invité à l'Institut Alexander von Humboldt sur l'internet et la société à Berlin et il siège au panel de médiation de la cour d'arbitrage pour le sport.

Donal O'Donnell est juge à la Cour suprême (Irlande).

Costas Papadimitriou est professeur de droit à l'Université d'Athènes (Grèce) et membre du Réseau européen de droit du travail (ELLN).

Alberto Pizzoferrato est professeur de droit à l'Université de Bologne (Italie).

Keith Puttick est professeur adjoint et directeur de l'Institut du droit du travail de la Faculté de droit de l'Université du Staffordshire (Royaume-Uni).

Robert Rebhahn est professeur de droit du travail et de la sécurité sociale à l'Université de Vienne (Autriche) et membre du Réseau européen de droit du travail (ELLN).

Bill Roche est professeur de droit du travail et de ressources humaines à la Faculté de gestion et de droit de l'University College Dublin (Irlande).

Mia Ronnmar est professeur de droit privé à la Faculté de droit de l'Université de Lund (Suède) et rédacteur en chef de *International Journal of Comparative Labour Law and Industrial Relations*.

Silvana Sciarra est professeur de droit du travail à l'Université de Florence (Italie) et coéditeur du *Giornale di Diritto del Lavoro e di Relazioni Industriali*,

Sissel Trygstad est expert en comportement organisationnel et chercheur spécialisé dans la dénonciation d'irrégularités en Norvège.

Rik van Steenbergen est membre de la Confédération syndicale néerlandaise FNV et membre du conseil de l'Association néerlandaise du droit du travail (Pays-Bas).

Wim Vandekerckove est professeur titulaire au département des ressources humaines et du comportement organisationnel de l'Université de Greenwich (Royaume-Uni).

Joana Vasconcelos est professeure de droit à l'Université catholique de Lisbonne (Portugal).

Jesús Cruz Villalón est professeur de droit à l'Université de Séville (Espagne) et président de l'Association espagnole du droit du travail et de la sécurité sociale.

Bernd Waas est professeur de l'Institut du droit du travail à l'Université Johann Wolfgang Goethe de Francfort (Allemagne) et coordinateur du Réseau européen de droit du travail (ELLN).

Gerry Whyte est professeur de droit au Trinity College Dublin (Irlande).

6. Séminaire international et comparé, l'île de Margarita (Venezuela)

L'organisation du séminaire qui aura lieu entre le 4 et le 14 mai 2014 continue. Les bourses de la SIDTSS ont été données par nos sociétés nationales. La durée et les activités du séminaire ont été étendues à 80 heures de classe, afin de produire un impact plus important sur la formation des jeunes juristes qui y prendront part. Cette fois-ci, le thème sera «La relation de travail». Nous sommes heureux de noter que les deux premières classes du séminaire seront présentées par Enrique Marin Quijada, qui, en tant que fonctionnaire du BIT, était responsable de la préparation des rapports à la Conférence en 2006 qui a adopté la Recommandation n° 198 sur la relation de l'emploi. Les autres membres du corps professoral seront: Rafael Albuquerque, José Luis Ugarte Cataldo, Jorge Rosenbaum et Oscar Hernandez.

7. Annuaire avec IALLJ

Dès que nous avons pris possession de l'administration de la SIDTSS, nous avons proposé à l'Association internationale des revues en droit du travail, en la personne de son président le Professeur Steven Willborn, l'idée de développer un annuaire comprenant des articles importants publiés dans ces revues de droit du travail.

La proposition initiale de cet annuaire est comme suit:

ANNUAIRES DES ARTICLES PRINCIPAUX SUR LE TRAVAIL ET LE DROIT DE L'EMPLOI

PROPOSITION INITIALE DE DISCUSSION PAR L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES REVUES DU DROIT DU TRAVAIL

La Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale (SIDTSS) [nous] a demandé d'envisager de publier un annuaire des articles principaux sur le travail et le droit de l'emploi. Ce document est une proposition initiale destinée uniquement à structurer une discussion productive sur le sujet.

Organisation générale de l'annuaire:

1. Initialement, l'annuaire serait publié uniquement en ligne. Il serait publié sur les sites Internet de l'Association internationale des revues de droit du travail (IALLJ) et le site international de la SIDTSS.
2. Initialement, les articles seraient seulement publiés dans leur langue d'origine (pas de traductions).
3. Un article serait choisi pour l'inclusion dans l'annuaire par les rédacteurs de chaque revue participante.
4. Seuls les membres de IALLJ seraient admis à participer.
5. Les membres de IALLJ ne seraient pas tenus de participer.
6. Les revues individuelles conserveraient tous les droits d'auteur des articles, ils seraient transféré à IALLJ seulement le droit unique d'être republié dans l'annuaire.
7. L'annuaire indiquerait clairement la revue dans laquelle chaque article a été publié et il fournirait l'abonnement et les coordonnées de la revue.

Avantages de l'annuaire:

1. La SIDTSS souhaite étendre la portée et la profondeur de son engagement savant sur les questions critiques du droit du travail et de l'emploi dans le monde entier.
2. Le volume serait une publicité pour les membres de IALLJ. Il permettrait de présenter dans leurs revues une grande qualité d'articles et, peut-être, ce faisant, d'augmenter leurs abonnements.

Problèmes de procédure avec le volume

1. Les droits d'auteur auraient besoin d'être résolus.
2. Les fonctions qui compose l'annuaire devraient être assignées et assumées.

Nous pensons qu'une telle publication constituerait une contribution importante à la connaissance juridique dans notre domaine spécifique et permettrait au public d'atteindre ces revues spécialisées. Ce n'est pas une tâche facile. Steven Willborn a entrepris un laborieux processus de consultations à chacun des magazines qui intègrent IALLJ. Après l'obtention d'un consensus de la majorité, le premier volume annuel a commencé. Il est coordonné par Steven Willborn et Alan Neal, qui ont exprimé leur volonté de coopérer à ce projet. Il est clair, en tout cas, que la publication éventuelle de cet annuaire est soumise à son contenu et à sa cohérence, en plus du consensus donné par les magazines concernés. C'est seulement alors que l'annuaire pourrait être publié.

Nos remerciements vont à Alan Neal et Steven Willborn pour l'enthousiasme et le dévouement qu'ils mettent dans ce projet.

8. Nouvelles de nos membres

- La Société coréenne du droit du travail a communiqué qu'ils ne sont plus en mesure d'organiser le IXe Congrès régional asiatique qui devait avoir lieu à Séoul cette année. Nous tenons à remercier nos collègues coréens pour tous leurs efforts et que nous comprenons bien leurs contraintes financières actuelles.
- Notre collègue le professeur Martine Le Friant, Présidente de l'Association Française du droit du Travail et de la Sécurité sociale et vice-président du SIDTSS nous a informé que le «Séminaire méditerranéen en droit du travail» (Journée Gérard Lyon-Caen), organisé chaque année par les associations françaises, italiennes et espagnoles, aura lieu à l'Université d'Avignon, les 23-24 mai 2014. Au cours du séminaire, les sujets suivants seront abordés: L'expression du fait religieux dans l'usine; les entreprises de tendance; les aspects juridiques de l'impact des croyances religieuses sur les relations de travail et l'administration de la foi religieuse dans les groupes transnationaux.
- Nous vous invitons tous à visiter notre site <http://islssl.org/> pour voir les derniers changements dans les comités exécutifs de certains de nos membres tels que le Bélarus, la Colombie et la Turquie.

Giuseppe Casale

Secrétaire général

Adrián Goldin

Président